

Emballages de substances polluantes

Les emballages de substances polluantes, 'vides' (boîtes, bouteilles, sacs, bidons) ne sont pas forcément vraiment vides ; il reste souvent des résidus de produits. Il faut donc toujours faire preuve de prudence..

Produits

- Récipients de produits chimiques, de détergents, de peintures, de laques et d'encres d'imprimerie, de solvants
- Récipients d'huiles, de graisses et de carburants
- Récipients de produits phytosanitaires et d'insecticides

Informations

Les récipients qui contiennent des substances dangereuses sont faciles à reconnaître aux symboles de danger (voir page 5). Attention : les substances sans symbole de danger de même que les produits 'biologiques' ou 'écologiques' peuvent également être nocifs si les consignes de sécurité ne sont pas respectées.

Une fois vidés, les emballages de substances polluantes renferment en général encore des résidus des composants nuisibles et sont donc aussi dangereux comme s'ils étaient pleins. Lorsqu'il reste de petites quantités de substances combustibles (p.ex. des solvants), il peut arriver qu'ils forment des mélanges solvants-air pouvant prendre feu très facile-

Prévention et réduction – nos conseils

- Utilisez si possible des produits renfermant peu ou pas de polluants ! Veillez à ce que le produit porte un label environnemental reconnu ou la mention 'Clever akafen – produit recommandé par la **SuperDrecksKëscht**[®].
- Certains produits peu polluants existent également sous forme de poudre (p.ex. peintures murales). Vous évitez ainsi les emballages.
- Pensez toujours à adapter la taille des emballages aux quantités dont vous avez besoin. Un grand récipient produit moins de déchets que plusieurs petits. Mais ne tombez pas dans l'inverse en achetant p.ex. une grande quantité parce que c'est moins cher. Le produit non utilisé restera à la cave et il faudra bien l'éliminer un jour ou l'autre.

ment et exploser en présence d'une étincelle. C'est pourquoi les récipients 'vides' doivent également être hermétiquement fermés et collectés/éliminés séparément. Ceci s'applique aux récipients métalliques et aux récipients en plastique. Les récipients vides portant un symbole de danger doivent en tous les cas être remis à la **SuperDrecksKëscht**[®]. Ils ne sont pas acceptés par Valorlux et dans les collectes de métaux et de plastique faites dans les centres de recyclage. Les récipients vidés ayant contenu des substances moins problématiques peuvent, dans certaines circonstances, être

collectés avec les matières recyclables (par ex. produits vaisselle, shampoing, etc.). Attention : lisez attentivement les informations figurant sur l'étiquette ou dans le mode d'emploi ! Si vous avez le moindre doute, remettez le récipient à la **SuperDrecksKëscht**[®].

Recyclage / élimination dans le respect de l'environnement

Les emballages d'acides, de substances alcalines et d'autres produits chimiques doivent être soumis à un traitement thermique, les composants excluant tout recyclage. Ceci s'applique également aux emballages de produits phytosanitaires et d'insecticides.

Les emballages d'huiles, de graisses, de carburants et d'émulsions sont également soumis à un traitement thermique.

Les emballages de peintures, de laques et de solvants sont traités de manière à ce que l'emballage même (métal, plastique) puisse être recyclé ; les résidus de produits sont également soumis à un traitement thermique.

Destinataires des déchets

- Emballages de produits chimiques, de pesticides, d'huiles, de graisses, de carburants et d'émulsions :
Indaver N.V., B-2030 Antwerpen (traitement à température élevée)
- Emballages de peintures, de laques et de solvants :
- Nehlsen-Plump GmbH & Co KG, D-28237 Bremen (installation de recyclage)

Manipulation fiable des produits – nos conseils

- Même lorsque les emballages de polluants sont vides, veillez à ce qu'ils soient bien fermés et soigneusement étiquetés.
- Stockez les emballages vides de polluants de manière à ce qu'ils soient hors de la portée des enfants.

